

ASSOCIATION POUR LE DEVENIR
DES AUTOCHTONES ET DE LEUR
CONNAISSANCE ORIGINELLE
N°...../ADACO/PR/SG



Unité-Egalité-Partage

BP : 10132, Libreville (Gabon)
Tél : 077.69.85.64/066.32.30.13/077.37.48.08
E-mail : association-ADACO@outlook.com
pouatydav@yahoo.fr

Contribution de l'ADACO relative aux obstacles et possibilités pour les scientifiques et autres détenteurs de connaissances d'étayer les politiques visant à développer des systèmes agro-alimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables ?

.....
Cette contribution porte sur le questionnaire suivant :

1- Analyse des éléments complexes et des problèmes pratiques associés aux interfaces entre science et politiques

Comprenez-vous la manière dont les politiques relatives aux systèmes agro-alimentaires sont mises en œuvre dans votre pays ou à l'échelle régionale ou internationale ?

- Il est difficile de comprendre la manière dont les politiques relatives aux systèmes agro-alimentaires sont mises en œuvre dans mon pays, à l'échelle régionale ou internationale. Car, l'élaboration des politiques sur les systèmes agro-alimentaires exigent l'implication de tous les acteurs et la coordination de l'ensemble des partenaires publics, privés et les organisations non gouvernementales. Elle implique aussi la contribution des organisations internationales (FAO, FIDA) et régionales (CEMAC et CEEAC) ainsi que celle des partenaires techniques et financiers. Nous ne pouvons pas ici définir ou déterminer le nombre de consultations, de processus et d'étapes qui seront organisés entre l'Etat et l'ensemble des partenaires car cette tâche recommande la mise en œuvre d'un cadre global de concertation et de collaboration entre tous les acteurs concernés par ces politiques. Ainsi, il y aura des concertations entre les acteurs publics, privés et la société civile, puis entre les acteurs techniques financiers internationaux et l'Etat. C'est à la suite de ces concertations qu'un document final sur les politiques relatives aux systèmes agro-alimentaires sera acté par toutes les parties prenantes.

Par ailleurs, les décisions qui sont prises durant ces étapes s'appuient souvent sur une documentation appropriée et des données scientifiques issues des différentes études qui ont été menées sur le terrain afin d'identifier les besoins réels des populations. Ces données sont souvent transmises sous forme d'un rapport d'étude ou d'enquête socioéconomique, sociale et culturelle. Et, c'est à cette étape qu'intervient l'interface entre la science et la politique. Pour interpréter ces données ou affiner ces politiques, les Etats peuvent être aidés par un comité d'experts scientifiques de haut niveau d'une organisation internationale ou solliciter le conseil des consultants nationaux ou internationaux. En outre, l'élaboration des politiques sur les systèmes agro-alimentaires nécessitent l'adoption d'une approche

ascendante, humaine, holistique et transdisciplinaire. Ces politiques doivent être pragmatique afin de traduire le plus fidèlement possible les besoins des populations.

Savez-vous qu'il existe des possibilités de contribuer à la science, aux preuves et à la connaissance des politiques menées sur le plan national, régional ou mondial ?

- Nous savons qu'il existe des possibilités de contribuer à la science, aux preuves et à la connaissance des politiques menées sur le plan national, régional ou mondial. Par ailleurs, la société civile est parfois convoquée au niveau national, régional et international pour l'élaboration des politiques publiques. Aux niveaux régional et mondial, nous n'avons pas une vue d'ensemble de la participation de la société civile ou des individus à la contribution scientifique. Si cela existe vraiment, ce processus de contribution est-il ouvert à tout le monde ? ou il concerne uniquement les centres de recherche, les universités et les scientifiques expérimentés. Nous savons que le fait de répondre à ce questionnaire est déjà une manière pour l'ADACO de contribuer à la science. Nous vous suggérons juste de rendre ce processus plus direct et permanent, c'est-à-dire, il faudrait que des centres de recherche, les instituts, les universités et l'UNESCO collaborent directement avec les organisations de la société civile sur des thématiques scientifiques de développement qui se rapportent aux politiques sur les systèmes agro-alimentaires.

Quel type de connaissance et de preuve faut-il privilégier dans un tel processus ?

- Nous privilégions les connaissances traditionnelles et scientifiques y compris les preuves qui s'y rattachent, et ces deux types de connaissances produisent des données probantes. Une donnée probante est une question subjective influencée par l'épistémologie d'une personne, d'un groupe ou par ce que cette personne ou ce groupe considère comme une connaissance valide. La combinaison d'informations provenant de la science occidentale, des formes de connaissances locales, traditionnelles et autochtones à travers un processus transdisciplinaire permet d'obtenir des données rigoureuses et pertinentes sur le plan contextuel. Ceci est particulièrement important dans le contexte des agroécosystèmes où les relations étroites et à long terme entre les gens et la nature offrent un profond réservoir de connaissances expérientielles qui doivent être valorisées. Il existe de multiples formes de données valables qui doivent être mises en relation, en accordant une attention particulière aux connaissances traditionnelles ou locales (c'est-à-dire en ne subordonnant pas les connaissances traditionnelles ou locales aux connaissances scientifiques). Il est indispensable de rappeler l'importance d'une recherche pertinente au niveau local, transdisciplinaire, inclusive et basée sur les systèmes qui visent à reconnaître l'intersection des résultats écologiques, sanitaires, sociaux et économiques. Précisions aussi la nécessité de la cocréation du processus d'innovation qui inclut les connaissances traditionnelles, paysannes, autochtones et scientifiques pour contribuer à produire des données probantes pertinentes.

Connaissez-vous les forces et les faiblesses des processus ?

- Les forces et les faiblesses de la connaissance traditionnelle ou des savoirs traditionnels sont :
 - La non valorisation de ces connaissances ou savoirs ;
 - La perte des détenteurs de ces connaissances ou savoirs ;

- La perte ou la disparition de ces connaissances ou de ces savoirs ;
 - La perte ou la disparition des modes de transmission de ces connaissances et de ces savoirs ;
 - L'inexistence d'un cadre juridique national ou international spécifiques protégeant les détenteurs de ces connaissances ou savoirs ;
 - L'inexistence d'un cadre juridique national ou international spécifiques protégeant ou accompagnant les structures qui font l'effort de valoriser ses savoirs ou connaissances ;
 - L'inexistence de financements spécifiques pour soutenir les structures et les détenteurs de ses savoirs afin de financer les projets de préservation, de sauvegarde, de conservation, de transmission et de revitalisation de ses savoirs traditionnels ;
 - Le manque de recherches innovantes sur ces connaissances et savoirs ;
 - Le manque de données probantes sur ces connaissances et savoirs.
- Les forces et les faiblesses de la connaissance scientifique sont :
- Difficultés d'accéder à certaines sources d'information ;
 - Inexistence de preuves probantes fiables ou existence de preuves non valides ;
 - Définition d'une méthodologie et d'une méthode scientifique alternative qui s'adapte à des contextes socioculturel, économique et historique précis ;
 - Elaborer une méthode qui puisse s'adapter à l'imprévisibilité ;
 - Le manque de financements de la recherche scientifique ;
 - Le manque de financements pour les jeunes chercheurs, les autodidactes et certains individus qui peuvent apporter une plus-value à la connaissance scientifique ;
 - La recherche scientifique ne doit pas seulement concernée les universités, les centres et instituts de recherches, elle doit intégrer les individus, les secteurs publics et privés, les détenteurs des savoirs traditionnels, les ONG etc. ;
 - Définir des financements innovants appropriés pour les autres catégories de scientifiques ou chercheurs (individus, associations, fondations, détenteurs de savoirs traditionnels et ceux qui aiment les sciences et la recherche scientifique etc.) ;
 - Proposer des formations ou des renforcements de capacités à ceux qui aiment la science ou la recherche scientifique (en fonction de leur capacité intellectuelle et de leur niveau scolaire) ;
 - La recherche scientifique ne doit pas uniquement être réservée aux professeurs ou aux savants renommés. Elle doit être inclusive et tenir compte de la recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte.

Quelles opportunités et quels défis avez-vous rencontrés pour tirer parti de la science de la durabilité, de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité pour étayer l'élaboration des politiques ?

- Les lignes directrices de l'UNESCO sur le rôle de la science de la durabilité dans la recherche et l'enseignement précisent ce qui suit : on appelle science de la durabilité les activités d'enseignement et de recherche qui génèrent des connaissances et des technologies nouvelles, de l'innovation et une compréhension globale permettant aux sociétés de mieux relever les défis de la durabilité aux niveaux mondial et local. L'approche de la science de la durabilité peut être disciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire. Cette science peut viser l'acquisition de nouvelles connaissances fondamentales, la recherche d'applications technologiques, l'innovation socio-

culturelle, un changement de gouvernance ou la définition de nouveaux modèles sociaux et économiques. La science est dite disciplinaire lorsqu'elle s'appuie sur des théories, des méthodes, des approches, des instruments historiquement associés à une discipline universitaire spécifique pour observer, analyser et expliquer un problème. La science est dite multidisciplinaire lorsque les apports de différentes disciplines concernant un même problème sont étudiés mais de manière parallèle, sans lien entre eux. La science est dite interdisciplinaire lorsque différents domaines et disciplines sont invoqués ensemble pour formuler les questions de recherche, observer, analyser et expliquer un problème. La science interdisciplinaire vise à un croisement et à une collaboration mutuellement enrichissante entre différents types d'expertises, au sein des disciplines et entre elles. Une véritable collaboration transdisciplinaire traite toutes les disciplines invoquées sur un pied d'égalité et met au point des approches qui transcendent les domaines scientifiques établis. La science dite transdisciplinaire ou post-disciplinaire est la méthodologie qui aborde les sujets de manière transversale et au-delà des disciplines. Elle fait appel, dans un cadre complet et global, aux disciplines et à la recherche interdisciplinaire, mais doit aussi envisager la collaboration entre des scientifiques professionnels et diverses parties prenantes non universitaires (individus ou institutions) afin de profiter de leur compréhension d'un problème et de leur savoir spécifique et d'y contribuer.

Comment prendre efficacement en compte les asymétries de pouvoir entre les parties prenantes dans le cadre des processus liés à la science et aux politiques ?

- La prise en compte des asymétries de pouvoir entre les parties prenantes dans le cadre des processus liés à la science et aux politiques peut se résumer ainsi qu'il suit : ici, un cadre global de concertation, de participation, de confiance et d'information de l'ensemble des acteurs est indispensable pour la gestion des asymétries de pouvoir entre les parties prenantes. Car nous savons que la prise de décision pour l'élaboration d'une politique publique revient aux institutions décisionnelles d'un pays notamment (le Parlement et le Président de la République). Cette prise de décision n'est possible que si les autres acteurs intermédiaires sont consultés et impliqués dans l'élaboration de cette politique. Il s'agit des administrations publiques centrales et décentralisées, le secteur privé, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les Organisations Internationales (OI), les chercheurs (universités, instituts et centres) et les partenaires techniques et financiers. Pour chacune des parties prenantes, des processus de gestions de pouvoirs sont mis en place afin d'assurer la participation et la prise en compte des aspirations et des préoccupations de chacun. Et c'est à ce niveau que la gestion des asymétries de pouvoir est délicate car si le processus n'est pas transparent, certains acteurs peuvent se retirer du processus ou marquer leur désaccord. Ce processus de transparence doit se faire durant la conception, l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de la politique publique.

2- Production de connaissances au service des politiques

Quelles mesures prenez-vous pour aligner votre recherche sur les problématiques et les défis auxquels sont confrontés les systèmes agro-alimentaires ?

- La production de connaissance est encore trop peu incarnée dans les pays en développement. L'environnement n'est pas toujours propice. Le Global Development Network (GDN) cherche ainsi, à travers ses travaux autour du « Doing Research », à déterminer, dans un pays donné, les conditions du renforcement d'une recherche de

qualité permettant de passer d'une production de connaissance « hors-sol » à une production intellectuelle portée et adoptée par les décideurs. La projection, importée depuis l'extérieur, de capacités de recherche qui ne peuvent être que temporaire et partielle est très utile. Cependant, elle ne peut avoir du sens pour le développement des pays concernés que si elle vient en soutien à des laboratoires et des chercheurs présents dans la durée sur le terrain. Ces chercheurs sont bien présents et produisent des travaux de qualité. Mais leur audience reste en deçà de ce qu'elle mérite, faute de relais internationaux et de moyens. Il faudrait renforcer l'environnement d'une recherche de qualité dans les pays qui en ont besoin, mais aussi de multiplier les partenariats avec les centres de recherche et d'autres organismes de recherche. Ainsi, les données pertinentes et de qualité, un dispositif de recherche ancré dans les réalités africaines sont deux éléments qui créeront les conditions pour faire le lien entre les résultats de la recherche et la construction de politiques publiques. Les centres de recherche doivent être aussi les « courtiers de la connaissance » qui incarnent ce lien. De plus, les compétences existent et elles doivent être suffisamment soutenues et exploitées par les décideurs. L'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'accroissement et le transfert des connaissances sont fondamentaux pour la réalisation de ces objectifs. Il s'agira ici de mettre en place une structure de gouvernance efficace afin de promouvoir la recherche, les défis et les problématiques sur les systèmes agro-alimentaires. Cette structure peut être renforcée grâce aux connaissances opérationnelles des acteurs non étatiques. Et elle peut être un instrument essentiel pour l'élaboration de la prise de décisions, tout en mobilisant les acteurs appropriés en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Elle devra s'appuyer sur les trois éléments suivants :

- Des individus motivés et compétents, capables d'utiliser et d'échanger des données probantes et leur expertise pour influencer les décisions ;
- Les données probantes adéquates : disponibilité des données et de l'expertise appropriées ;
- Les échanges productifs : des données probantes entre individus à travers les mécanismes adoptés.

De quelle manière les thèmes de recherche dans votre domaine de travail sont-ils structurés par les intérêts académiques et/ou les priorités des bailleurs de fonds ?

- En générale, les problématiques des Peuples Autochtones sont souvent pris en compte par les bailleurs de fonds lorsqu'ils financent un plan cadre, un projet ou un programme. Car il n'y'a pas toujours de données précises sur ces groupes vulnérables. Ces groupes sont souvent en interaction avec les ONG ou les associations qui les représentent, et ces structures possèdent des informations que le gouvernement, les centres de recherche et les organisations internationales ne possèdent pas. La société civile n'est pas toujours considérée par les gouvernements et elle est très peu soutenue par le politique et les centres de recherche dans le cadre de ses activités. A cet effet, il y'a très peu de publications sur les thématiques des peuples autochtones pygmées du Gabon car il n'existe pas de réelle interface entre les ONG, le politique et le domaine scientifique concernant l'intérêt académique accordé à ces problématiques. Certaines données sur ces populations datent de plus de 20 ou 30 ans. Pourtant, les ONG des peuples autochtones possèdent des connaissances opérationnelles sur les savoirs traditionnels des autochtones et des communautés locales, qui mériteraient d'être mieux valorisés par la démarche scientifique combinée à la démarche traditionnelle

afin d'aboutir à des données probantes. Ainsi, comment peut-on donner de l'intérêt à un problème s'il n'existe pas de structure pour lui donner de l'importance ? et comment faire en sorte que les décideurs politiques et les scientifiques au niveau national accordent de l'intérêt aux problématiques des peuples autochtones ?

Dans quelle mesure ressentez-vous une convergence de vues entre les communautés de recherche et d'élaboration des politiques dans votre domaine de travail sur les défis auxquels sont confrontés les systèmes agro-alimentaires ?

- Au niveau international, il y'a une convergence de vue entre les communautés de recherche et d'élaboration des politiques sur les défis auxquels sont confrontés les systèmes agro-alimentaires y compris les systèmes alimentaires des peuples autochtones. Cette convergence se caractérise par l'atteinte des ODD d'ici 2030 et l'élaboration du 1^{er} livre blanc sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones en 2021 par la plateforme de la FAO. Dans certains états d'Afrique subsaharienne, il y'a des difficultés à coordonner de manière inclusive l'ensemble des acteurs qui participe de près ou de loin à l'élaboration des politiques sur les systèmes agro-alimentaires. Car les connaissances détenues par certaines associations des peuples autochtones ne sont pas souvent connues ou pris en compte. Il y'a un déficit criard en matière de recherche dans le domaine des systèmes alimentaires des peuples autochtones. Certains chercheurs peuvent citer dans leurs travaux des bribes d'aliments consommés par les peuples autochtones mais il n'y a pas de réelle recherche approfondie dans ce domaine. Cette situation s'explique par le fait que les politiques sont globales et il y'a très peu d'espace pour les recherches spécifiques sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones et des communautés locales. Cette situation a pour conséquence, la perte des habitudes alimentaires ancestrales et du patrimoine culturel associé aux habitudes alimentaires de ces populations. Bien que des efforts aient été fait dans ce domaine, il existe toujours des obstacles de convergences de vues entre les communautés de recherche et le processus d'élaboration des politiques dans ce domaine. La résolution de ces obstacles et défis passe par la reconnaissance scientifique des savoirs autochtones et des communautés locales dans le domaine des systèmes alimentaires. Puis, il faudrait créer un espace de concertation, de collaboration étroite et de confiance entre les ONG des peuples autochtones, les chercheurs et les décideurs politiques. Le fait de reconnaître les savoirs traditionnels liés aux systèmes alimentaires de ces communautés ne diminue pas la portée d'une politique publique dans ce domaine, au contraire, elle la rend plus inclusive et adaptée au contexte de chaque pays.

Dans quelle mesure travaillez-vous de manière interdisciplinaire et/ou tirez-vous parti des compétences d'acteurs universitaires et non universitaires, notamment des peuples autochtones et des petits producteurs ?

- Dans certains pays d'Afrique centrale, le terme « autochtone » n'est pas parfois utilisé. Les termes consacrés sont : population ou personne vulnérable, communauté locale sensible, population sensible, communauté rurale, communauté villageoise etc. Par contre, certains pays de cette région tels que la République centrafricaine, le République du Congo et la République Démocratique du Congo ont reconnu entièrement ces populations, en élaborant de manière inclusive des cadres juridiques spécifiques nationaux et en ratifiant certains accords internationaux au profit des autochtones ainsi que la mise en œuvre des programmes et des projets

de développement qui leurs sont dédiés. Ce contexte nous permet de comprendre la difficulté qu'a le politique à travailler de manière interdisciplinaire et à tirer parti des compétences d'acteurs universitaires et non universitaires, notamment les peuples autochtones et les petits producteurs agricoles. D'où le questionnement suivant : comment peut-on travailler de manière interdisciplinaire si nous ne prenons pas en compte les connaissances opérationnelles des ONG, des acteurs universitaires et non universitaires (autochtones et petits producteurs agricoles) ? ; comment peut-on travailler de manière interdisciplinaire si nous n'avons pas de données précises sur les connaissances opérationnelles des ONG, des acteurs universitaires et non universitaires notamment les autochtones ? . Nous reconnaissons que certains pays appliquent les directives opérationnelles de la Banque Mondiale lors de la mise en œuvre des projets nationaux. Cependant, nous ne savons pas comment les savoirs traditionnels de ces populations sont répertoriés, enregistrés, protégés, utilisés et publiés dans des revues scientifiques afin de les valoriser et de les faire connaître. Nous ne savons pas aussi, si ces savoirs traditionnels sont utilisés en tant que preuves probantes pour l'élaboration du projet. Il y'a certes des concertations qui sont faites lors de l'élaboration des politiques publiques sur les systèmes agro-alimentaires mais elles ne sont pas assez inclusives et elles demeurent partielles. Par exemple, il y'a d'infimes données sur les petits producteurs agricoles ruraux et autochtones. Vu ce qui précède, l'interdisciplinarité pourrait se situer dans une approche globale ou hybride qui valoriserait les savoirs agricoles modernes et les savoirs agricoles des communautés locales et des peuples autochtones ainsi que leurs habitudes et leurs systèmes alimentaires.

Dans quelle mesure et de quelle manière vos recherches sont-elles coproduites avec d'autres détenteurs de connaissances et des parties prenantes non universitaires pour éclairer les politiques relatives aux systèmes agro-alimentaires ?

- Dans le cadre de notre modeste recherche ou contribution, l'ADACO travaille en étroite collaboration avec les communautés babongo et nzebi du Gabon. Lorsqu'en 2021 nous avons transmis notre contribution sur le 1^{er} Livre blanc sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones, nous avons traduit les aliments consommés par ces communautés en langues babongo et nzebi. Et dans la partie contributeur du Livre blanc, nous avons cité les noms de ceux qui ont bien voulu nous transmettre leur connaissance dans ce domaine. Nous avons procédé de la même manière pour notre contribution sur l'utilisation des connaissances des autochtones et des nzebi dans la gestion de l'eau. En 2023, nous avons transmis notre contribution au document White/Wiphala sur les moyens de subsistance mobiles des Peuples Autochtones et leurs droits collectifs sur les terres, les territoires et les ressources naturelles, en procédant de la même manière. Cependant, nous ne disposons pas d'assez de moyens pour faire un travail complet dans ce domaine car nous ne sommes pas soutenus financièrement ou matériellement. Pour avoir certaines informations, il faut aller vers les autochtones et ces derniers vivent à la lisière des parcs nationaux dans des endroits reculés du pays où l'accès est difficile. En outre, il faudrait préciser que la détention ou la possession des savoirs traditionnels impliquent des droits de propriété intellectuelle. Cet aspect n'est pas toujours valorisé par les Etats lors de l'élaboration des politiques liées aux systèmes agro-alimentaires. Il existe des techniques et des savoirs modernes dont l'origine provient des savoirs traditionnels liés aux systèmes alimentaires. Mais plusieurs états ne développent pas cet aspect du problème car la difficulté réside dans la valorisation

et de restitution à leurs détenteurs les droits de propriété intellectuelle dans ce domaine.

3- Application des connaissances dans l'élaboration des politiques

Dans quelle mesure votre organisation/université vous aide-t-elle à produire et à diffuser des produits de connaissance destinés à tout un éventail de publics ?

- Les peuples autochtones pygmées du Gabon possèdent des connaissances ou des savoirs traditionnels qui leurs ont été transmis de génération en génération par leurs ancêtres. Ces savoirs sont considérés comme des connaissances tacites, implicites et empiriques. Le rôle de notre structure consiste à rendre certains savoirs traditionnels explicites en tenant compte du Consentement Libre, Eclairé et Préalable. L'ADACO est favorable à la production et à la diffusion de connaissance en fonction de ce que veulent ces communautés car toute connaissance est liée à la propriété intellectuelle ainsi qu'aux indicateurs géographiques protégés. Précisons aussi que les connaissances tacites sont comprises et appliquées de manière inconsciente. Elles sont difficiles à exprimer et elles sont acquises par l'expérience et par l'action directes, et elles sont partagées à travers des conversations très interactives, des narrations et l'expérience commune. En revanche, les connaissances explicites sont exprimées précisément et formellement bien qu'elles soient extraites du contexte originel de leur création ou de leur utilisation (par exemple, une formule mathématique abstraite découlant d'expériences physiques ou un manuel de formation décrivant comment conclure une vente). Les connaissances qui peuvent être collectées et consignées sont explicites et celles qui sont difficiles à partager sont tacites. L'autre catégorie de connaissance est la connaissance implicite ou empirique qui est une connaissance qui se trouve dans la tête des individus (y compris les connaissances tirées de l'expérience, mais qui peuvent être transformées en connaissances explicites à travers un processus consistant à les recueillir et à les consigner par écrit.

Comment l'établissement crée-t-il ou maintient-il des liens institutionnels entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche ? Décrivez les ressources dédiées à l'application des connaissances en vigueur.

- Nous créons et nous maintenons les liens institutionnels entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche en diffusant certaines connaissances auprès des institutions publiques en fonction de nos capacités. Parfois ces institutions ne répondent pas à nos requêtes ou préoccupations. De plus, le processus d'application de ces connaissances se fait d'abord dans un cadre purement traditionnel. C'est-à-dire, l'application des connaissances est régie par les normes traditionnelles. Dans le cadre de l'application moderne de ces connaissances, il faudrait d'abord que des chercheurs s'y intéressent et qu'ils accompagnent des structures comme la notre afin que ces connaissances puissent être appliquées scientifiquement. Tout en brisant les cloisons qui existent entre les chercheurs, les détenteurs des savoirs traditionnels, le politique et les ONG. Il est indispensable d'élaborer un cadre de collaboration inclusif entre les acteurs. Ce cadre devra être permanent et participatif afin de gérer efficacement les problèmes de prise de décision. En effet, il est nécessaire d'adopter une approche participative qui exigera la promotion de la participation réelle des acteurs dans les organes de gouvernance des centres de recherche agricole, à savoir : les producteurs, le secteur privé et la société civile. Sachant qu'ils sont les principaux utilisateurs de la recherche agricole,

ces acteurs peuvent veiller à la définition et à la mise en œuvre des priorités consignées dans un cahier de charges. Les acteurs du monde agricole doivent aussi participer à l'évaluation des activités de recherche et contribuer au plaidoyer de la recherche.

Veillez décrire les incitations ou les récompenses mises en place pour assurer un engagement politique efficace et durable, par exemple en menant avec succès des recherches pertinentes sur le plan des politiques et en assurant leur diffusion.

L'Etat doit se considérer comme un acteur parmi tant d'autres. Il doit s'ouvrir aux autres acteurs de la chaîne de valeur à travers une approche participative et interactive. Les politiques publiques doivent être inclusive, c'est-à-dire qu'elles doivent veiller à ce que chaque personne, quels que soient son statut social, économique ou politique et ses identités (catégorie raciale, ethnie, sexe, âge, croyances, lieu de résidence, handicap, état de santé, etc.) participe activement aux processus de développement et en bénéficie pleinement. Ces politiques s'inscrivent dans le cadre du principe : « Ne laisser personne de côté » qui est au cœur du Programme 2030 qui consiste à éradiquer la pauvreté, les discriminations, les inégalités et les vulnérabilités, qui sapent le potentiel des personnes et des communautés. Pour y parvenir, il est urgent de repenser la transformation des zones rurales pour bâtir des systèmes agroalimentaires durables, équitables et inclusifs. Par ailleurs, les acteurs ruraux marginalisés sont dotés de formidables atouts pour contribuer à une transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables. L'Etat pourrait mettre en place des mesures inclusives et des changements structurels qui contribueraient à réduire les inégalités, à fournir des services de qualité, à avoir de bonnes institutions, à faciliter l'accès aux ressources productives et naturelles et à faire en sorte que les droits humains de tous soient respectés. En effet, il est primordial de repenser le rôle de l'Etat et de donner plus de pouvoir aux régions décentralisées. Le développement doit se faire au niveau local et régional, et il serait approprié d'adopter une approche polycentrée ou polycentrique. Le niveau local permet de résoudre la question de la multisectorialité et conduit à une réforme de l'Etat qui laisse plus de pouvoir au développement local. Puis, le niveau régional favorisera la production des innovations dans le domaine agricole. C'est au niveau régional qu'on conçoit une stratégie de réserves de nourriture ou de libre commerce de produits agricoles.

Veillez nous mentionner toute activité dans laquelle vous ou votre organisation/université vous engagez à rassembler des preuves pour l'élaboration de politiques, telles que des activités de synthèse de preuves ou l'élaboration de lignes directrices.

- Les activités dans lesquelles nous sommes engagés à rassembler des preuves pour l'élaboration de politiques, telles que des activités de synthèse de preuves ou l'élaboration de lignes directrices sont :
 - Etat des lieux des langues des autochtones pygmées du Gabon ;
 - Cadre juridique national et international de protection des savoirs traditionnels au Gabon ;
 - Synthèse des travaux d'inventaire du patrimoine immatériel des peuples autochtones pygmées du Gabon en vue de leur inscription sur la liste du

patrimoine de la convention de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel de 2003 ;

- Élaboration d'un lexique ou d'un dictionnaire babongo-français ;
- Présentation des habitudes alimentaires et des activités agricoles des babongo d'ikobey qui sont intimement liées à la langue et à leur patrimoine culturel etc.

Précisons que ces activités nécessitent des moyens et de la disponibilité. Nous vous ferons parvenir dès que possible une liste complète de nos activités.

Est-ce que vous ou votre organisation/université participez à des processus pour intégrer des données probantes aux processus d'élaboration de politiques agro-alimentaires tels que des consultations gouvernementales, des systèmes de gestion des connaissances gouvernementales, des systèmes numériques d'aide à la décision, des portails web, etc. Veuillez-nous en dire plus.

- Notre organisation (ADACO) ne participe pas au processus d'intégration des données probantes aux processus d'élaboration de politiques agro-alimentaires tels que les consultations gouvernementales, les systèmes de gestion des connaissances gouvernementales, les systèmes numériques d'aide à la décision, les portails web, etc. Car, il y'a encore des cloisons entre les chercheurs, le gouvernement et la société civile (ONG, associations, fédérations et fondations etc.), et nous n'y avons jamais été invités. Par contre, nous sommes de temps en temps consultés par les organisations internationales lorsqu'il s'agit de mettre en place un programme financé conjointement entre l'Etat et les Nations Unies. Notre participation s'arrête au niveau d'une consultation sous forme d'hypothèses et de propositions qui ne sont pas souvent pris en compte. Lorsqu'il s'agit de participer aux consultations gouvernementales, aux systèmes de gestion des connaissances gouvernementales, aux systèmes numériques d'aide à la décision et aux portails web, nous ne sommes pas impliqués. Cette tâche est souvent réservée aux experts gouvernementaux et aux Nations Unies, aux consultants, chercheurs et au politique. Voilà pourquoi, il est indispensable de concevoir un cadre global inclusif de l'ensemble des acteurs afin de ne laisser de côté les autres parties qui pourraient apporter des idées et des approches nouvelles pour l'élaboration d'une politique publique.

Est-ce que vous, ou votre organisation/université, contribuez aux efforts déployés pour garantir la fourniture de données à l'appui de l'élaboration des politiques, qui soient fondées sur la compréhension des contextes nationaux (ou sous-nationaux) (y compris les contraintes de temps), axées sur la demande et centrées sur la contextualisation des données pour une décision donnée de manière équitable ? Dans l'affirmative, veuillez-nous en dire plus.

- Pour contribuer et participer aux efforts déployés pour garantir la fourniture de données à l'appui de l'élaboration des politiques qui soient fondées sur la compréhension des contextes nationaux (ou sous-nationaux) (y compris les contraintes de temps) axées sur la demande et centrées sur la contextualisation des données pour une décision donnée de manière équitable, il faudrait d'abord qu'on soit invité et informé, et qu'on nous accorde de la considération et de la

confiance. Comment pouvons-nous participer à ce type d'activité si nous ne sommes pas au courant et encore moins invités ? Notre organisation souhaiterait, dans la mesure de ses capacités, prendre part à ce type d'activité si et seulement si la considération, la confiance et l'honnêteté sont de mise. La seule fois où nous avons été invités à faire ce type d'activité, s'était en 2021, lors de l'élaboration du 1^{er} livre blanc sur les systèmes alimentaires des Peuples Autochtones pour préparer le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. La réalisation de ce type d'activité nécessite un travail sur le terrain approfondi et des moyens humains, financiers et matériels. Nous avons aussi remarqué que nous sommes consultés par des consultants nationaux pour la mise en œuvre d'un projet ou d'un programme des Nations Unies, et lorsque nous leur avons donné les informations qu'ils recherchaient, nous ne sommes plus consultés durant les autres étapes du projet. Cette manière de considérer l'autre partie prenante ne favorisera jamais la confiance et la considération entre l'ensemble des acteurs. Certains acteurs seront beaucoup plus considérés que les autres, d'où le cloisonnement, l'exclusivité et la rétention de l'information par certains acteurs. C'est la raison pour laquelle nous préférons communiquer directement avec les Organisations Internationales dans le cadre des normes internationales sur la société civile. Ces normes sont juridiquement prescrites et codifiées dans les textes constitutifs de ces Organisations.

4- Évaluer les données probantes

Quels sont les éléments qui rendent les preuves crédibles, pertinentes et légitimes pour les différents publics, et comment pouvons-nous équilibrer leurs exigences divergentes ?

- Les éléments qui rendent les preuves crédibles, pertinentes et légitimes pour les différents publics sont les données probantes. Les données sont un ensemble de symboles codifiés représentant des unités d'information portant sur des aspects spécifiques du monde, pouvant être saisis ou produits, enregistrés, stockés et transmis sous forme analogique ou numérique. En d'autres termes, la donnée est une information qui permet de justifier, de prouver ou réfuter le bien-fondé de telle ou telle proposition. L'expression symboles codifiés permet de décrire les données sans recourir aux termes de faits ou de connaissances. Les connaissances et les faits peuvent bien être obtenus par inférence dès que les données regroupées, analysées et interprétées dans l'optique d'une question spécifique, mais ne sont pas par eux-mêmes des données.

Ainsi, les données constituent le reflet d'un acte réfléchi qui consiste à chercher, organiser et présenter les informations selon une vision du monde et des préceptes épistémologiques singuliers. Les données probantes en faveur des pratiques alimentaires et des approches régénératives issues de la recherche, de la science, des pratiques, des mouvements sociaux et des arènes politiques sont multiples mais se trouvent face à un conflit mettant en jeu connaissance et pouvoir et constituent une lutte parmi tant d'autres. Parler de ces données ne constitue pas qu'un simple exercice technique. Les données probantes et les raisons pour lesquelles nous y faisons appel relèvent des processus sujets à de profonds désaccords, déterminés dans une large mesure par différentes relations de pouvoir. Les recherches sur l'utilisation des connaissances et la mobilisation des données probantes montrent que ces dernières exercent une influence sur les choix politiques à plus d'un égard et ne servent pas uniquement à résoudre des problèmes concrets. Par exemple, les données peuvent fournir des raisons pour motiver une décision ou décliner toute responsabilité lors de prises de décisions impopulaires.

Comment évaluer les preuves de manière rigoureuse, transparente et neutre ?

- Les preuves peuvent être évaluées grâce un outil d'analyse performant. Il désigne un ensemble de règles formelles servant à guider le traitement des données disponibles, visant à obtenir des résultats analytiques dans un but spécifique ou à répondre à une question spécifique de recherche. Plusieurs aspects de cette définition des outils d'analyse appellent des précisions. D'une part, en soulignant que l'analyse porte sur des données existantes, nous établissons implicitement une distinction entre l'analyse de données et la production de données dans un cycle conceptuel de données. On peut souligner que beaucoup de savoirs ne constituent pas des données probantes et ils ne sont que très rarement évalués ou diffusés en dehors des communautés locales où ils ont vu le jour et ne sont pas inclus dans les rapports ou les publications. Il existe des données sur la viabilité des petites exploitations, les revenus et la productivité, la protection des cultures, l'exploitation des réseaux trophiques et de la biodiversité, les cycles du carbone et les changements climatiques, les services écosystémiques, la sécurité alimentaire, la nutrition etc. Études après études, l'agroécologie, les approches régénératives et les pratiques alimentaires autochtones apparaissent comme des solutions de premier plan pour faire face aux crises climatique et environnementale, à l'insécurité alimentaire et aux inégalités socioéconomiques. De plus, la collecte de ce type de données est effectuée en procédant à l'identification et au classement des connaissances scientifiques existantes qui rendent compte de l'efficacité et des impacts positifs de l'agroécologie en matière d'agronomie, d'économie sur le plan social et, son analyse se centre sur les exploitations agricoles, les communautés, les régions ou le système alimentaire dans son ensemble. Les preuves représentent, au niveau local, ce que les leaders des savoirs traditionnels et les agriculteurs transmettent de leur expérience de l'agroécologie et des bénéfices qu'ils en tirent.

Comment communiquer au mieux les évaluations des preuves à toutes les parties prenantes ?


- La communication des évaluations des preuves se fait de la manière suivante : les Organisations Internationales qui sont les interlocutrices directes des fonctionnaires de haut niveau partagent leurs connaissances en lien avec leurs objectifs, qui cadrent avec les besoins des Etats. Ils ont d'abord produit des connaissances pour soutenir le plaidoyer et le dialogue politique en amont de la formulation du Projet. Ainsi, les Organisations internationales produisent chacune des connaissances locales spécifiques pour améliorer leur propre compréhension du projet afin de mieux influencer les décisions. Ensuite, ces connaissances sont diffusées principalement pendant des réunions gouvernementales au cours desquelles ces organisations sont conviées. Par ailleurs, ils organisent des réunions de restitution regroupant des acteurs clés pour disséminer les principales conclusions de leur recherche. Cependant, durant ces réunions de restitutions de haut niveau la société civile n'est pas toujours impliquée encore moins les non universitaires (autochtones et petits producteurs) etc.

5- Exemples

Veillez donner des exemples illustrant la manière dont la science, les preuves et les connaissances générées par votre travail ou celui de votre organisation/université ont ensuite servi à alimenter le processus décisionnel.

- Les exemples illustrants la manière dont la science, les preuves et les connaissances générées par votre travail ou celui de votre organisation/université ont ensuite servi à alimenter le processus décisionnel sont :
- En 2021, sous la supervision de la plateforme sur les systèmes alimentaires des Peuples Autochtones de la FAO et l'Unité des Peuples Autochtones à Rome, l'ADACO a contribué, en même temps que plusieurs contributeurs dans le monde, à l'élaboration du 1^{er} Livre blanc sur les systèmes alimentaires des Peuples Autochtones. Ce document fondamental a servi de support de base pour faire le plaidoyer auprès des Nations Unies et des autres partenaires lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021. Il est aujourd'hui indispensable de préserver ces systèmes alimentaires qui ont permis aux autochtones d'être résilients. Car, les changements climatiques, la non sécurisation des terres et territoires autochtones, la non prise en compte des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles et le conflit homme-faune pourraient menacer ou plonger les autochtones dans l'insécurité alimentaire.
 - En 2019, l'ADACO a participé à l'atelier de préparation du projet relatif à l'« *Extension de la protection sociale par l'enregistrement des naissances pour les populations 'difficiles à atteindre' au Gabon* », organisé par le Docteur Stephen JACKSON, ancien Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies à Libreville. Il était question que nous confirmions et que nous fournissions au Bureau des Nations Unies à Libreville des informations sur les peuples autochtones pygmées du Gabon. Nous avons fourni lesdites informations et notre participation s'est arrêtée à ce niveau. Ce projet est encore en cours au Gabon et il a permis de délivrer des actes de naissance aux gabonais qui n'en avaient pas, y compris à certains autochtones. En outre, nous n'avons de données précises sur le nombre d'autochtones pygmées qui ont bénéficié de ces actes de naissance.

Fait à Libreville, le 19 janvier 2023



**POUATY NZEMBIALELA Davy,
le Président de l'ADACO**